

LE GRAND PERIGUEUX

1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD125-2018

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	55
Votants	66
Pouvoirs	11

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux le 29 juin 2018

LE 05 juillet 2018, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

OBJET : COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

M. Jacques AUZOU, Président
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes BOUCAUD, GONTHIER, SALINIER, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, FAURE, GATAULT, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, LABAILS, PERRAUD-DAUSSE, MOULENES, PAUL, DORET, SALOMON.

MM. BUISSON, BREAU, MOTTIER, CURNIL, RAYNAUD, PASSERIEUX, GARRIGUE, CHERON, TESTUT, DOBBELS, BELLEBNA, SCHRICKE, PROTANO, LEGAY, MOTARD, LE PAPE, CHASTENET, MERILLOU, BARBANCEY, DUNOYER, MOSSION, ROUQUIE, TENAILLON, TALLET, MATHIEU, RAUZET, LOURD, LARENAUDIE, COLLINET, LAROCHE, BUFFIERE, COLBAC, GENDRE, GEORGIADDES, DUCENE, CACAN.

ABSENTS :

Mmes : PASQUET, KERGOAT, DE PISCHOF, DATRIER, GATAULT, HANOU, LEON, MONTEIL-MAYAUD, RAT-SOULLER, ROUX, DECABRAS.

MM. : LE MAO, BEYLOT, DESPLAT, BONNET, LARRE, SUBERBERE, BERIT-DEBAT, ROUSSARIE, MARTINEAU, DENIS, FRADON, GEOFFROY, LACOSTE, PUYRIGAUD, AUDI, CIPIERRE, COUDERC, GIRAUDEL, KHAIRALLAH, MACARY, LE VACON, RAT-SOULLER, MALLET, GUILLEMET, REYNET, GRELLETY, RATIER, USCAIN, HERBRETEAU, LE ROUX, MONTORIOL.

POUVOIRS :

M. BONNET	Pouvoir à	M. BREAU
M. SUBERBERE	Pouvoir à	M. DUCENE
M. LACOSTE	Pouvoir à	M. MATHIEU
Mme DATRIER	Pouvoir à	Mme DARTENCET
M. GIRAUDEL	Pouvoir à	M. BARBANCEY
Mme LEON	Pouvoir à	M. DUNOYER
M. MACARY	Pouvoir à	Mme BORAS
Mme RAT SOULLER	Pouvoir à	Mme PERRAUD DAUSSE
M. GRELLETY	Pouvoir à	M. CACAN
Mme DECABRAS	Pouvoir à	Mme SALOMON
M. AUDI	Pouvoir à	M. MOSSION

OBJET : COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES

Considérant que comme le prévoit l'article L1413-1 du CGCT « Le président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente »

Que c'est dans ce cadre que vous est présenté le présent rapport,

Considérant qu'en 2017, la Commission des Service Publics locaux s'est réunie une fois, le 23 mars 2017, avec l'ordre du jour suivant :

- lancement de la procédure de délégation de service publics pour l'exploitation de la liaison aérienne Périgueux-Paris
- Délégation de l'exploitation du lac de Neufont à l'office de tourisme intercommunal.

Que sur ces deux points, la commission composée, d'élus de l'agglomération et de représentants d'associations (UFC Que Choisir et Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports), a émis des avis favorable à l'unanimité sans mention particulière au procès-verbal de séance.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Décide de donner acte au président de la présentation du rapport annuel d'activité 2017 de la commission consultative des services publics locaux.

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	10 JUIL. 2018	Pour extrait conforme	10 JUIL. 2018
Délibération certifiée exécutoire à compter du	10 JUIL. 2018	Périgueux, le	10 JUIL. 2018

Le Président
Jacques AUZOU

